



Bulletin communal officiel
Juillet-Août 2017
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 117

**Brevet
du Cycliste**
→ PAGE 4

**Inscriptions à
l'Académie**
→ PAGE 5

**Recrutement
d'accueillantes
d'enfants
conventionnées**
→ PAGE 6

**L'été
au Musée**
→ PAGE 12

**Fête des
petits fruits**
→ PAGE 13

**La nuit
de la
chauve-souris**
→ PAGE 13

Nivelles Summer Festival

→ PAGE 3

Gratuit

Jeudi 19h
Mango Moon
Rock & Girls

Mister

Cover
Happy 15 years

Vendredi 17h

Thomas
Frank Hopper
Under Cover
Happy Hour

20 & 21 juillet

Supplément
PLAN ACTIONS
INONDATIONS



Entretenir son trottoir et ses plantations

En cette période estivale, la végétation reprend ses droits. Pour éviter que votre **trottoir** ne devienne un tapis de mauvaises herbes, un bon entretien s'impose. Il s'agit d'un geste civique retranscrit dans le Code de la citoyenneté : « Tout habitant, soit propriétaire, soit locataire ou occupant est tenu de nettoyer le trottoir et le filet d'eau bordant sa propriété afin d'enlever les végétations spontanées, feuilles mortes et salissures ainsi que les éventuels déchets qui s'y trouvent. » (art. 75).

Cette obligation se justifie par la nécessité de garantir la commodité de passage des piétons, mais également le souci de préserver la propreté et l'esthétique des différents quartiers.

En outre, il est important de veiller à **tailler les plantations situées sur votre terrain** afin qu'aucune branche ne fasse pas saillie ni sur la voie carrossable, à moins de

quatre mètres et demi au-dessus du sol, ni sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer ni la signalisation routière, ni l'éclairage public, ni les miroirs routiers, ni les plaques de rues ou signaux d'identification officiels quelle qu'en soit la hauteur (art.19 du Livre I du Code de la Citoyenneté).

Si vous êtes dans l'incapacité physique de procéder à l'entretien de votre trottoir ou de la végétation, et que votre situation financière ne vous permet pas de faire appel à une société privée, vous pouvez contacter le CPAS de Nivelles au 067/28.11.73. Sur base de l'analyse de votre dossier, une aide pourra vous être accordée pour la réalisation de divers petits travaux. Le tarif du service est variable, en fonction de votre situation financière (7 ou 12,5 €/heure).

SOMMAIRE

3

Nivelles Summer Festival

4

Brevets du Cycliste
690 € pour
Tipi dans les étoiles

5

Inscriptions à l'Académie
Concert de Sttella
le 19 juillet

6

Recrutement d'accueillantes
conventionnées
Fin des pesticides
Une maison de la
participation en projet

7

Projet de
coopération décentralisée
Commémorations

8

Tribune politique

10

Conseil communal

11

Avis d'enquête publique
Colis alimentaires du FEAD

12

Activités Seniors
L'été au Musée

13

La Nuit des chauve-souris

14

Agenda

15

Activités de l'OTN
durant l'été

16

Etat civil - Pharmacies

Vague de chaleur, gardez la tête froide

Même si l'été a tardé à devenir réalité, les vagues de chaleur et autres pics d'ozone restent possibles d'ici le mois de septembre. Voici quelques conseils préventifs pour éviter d'en subir les effets néfastes.

- Boire beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid, ...) et éviter l'alcool et les boissons sucrées.

- Rester le plus possible à l'intérieur aux moments les plus chauds de la journée et ce, de préférence dans un endroit rafraîchi, chez soi ou dans un lieu public.

- Garder les fenêtres, tentures, stores et volets fermés pendant la journée et aérer la nuit, quand les températures sont retombées.

- Limiter autant que possible les efforts physiques, chercher l'ombre et les endroits frais ; si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence avant 11h ou après 20h.



- N'abandonner jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

Les enfants en bas-âge, les personnes souffrant d'une maladie, plus âgées, isolées socialement ou qui accomplissent des efforts intenses dans le cadre de leur travail sont plus fragiles, restons attentifs !

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Nivelles Summer Festival

Le seul Festival gratuit de la Région !

ÉVÉNEMENT

La Ville de Nivelles et l'asbl « Nivelles en Fêtes » vous proposent pour la 1^{ère} fois le « Nivelles Summer Festival » pour fêter la Fête Nationale en grande pompe ! Deux jours, les 20 et 21 juillet, et deux scènes de spectacles inédits sur la Grand-Place.

Rendez-vous les jeudi 20 et vendredi 21 juillet sur la Grand-Place pour des shows uniques ! Nous insufflons un vent nouveau en vous offrant toujours plus de spectacle, sans interruption. Mais les festivités de la Fête nationale conserveront bien leur leitmotiv - un savant mélange d'artistes locaux et d'artistes nationaux professionnels !

Jeudi 20 juillet

Mango Moon

Dès 19h (scène « Fontaine »), les trois musiciens et leur chanteuse présenteront leur musique, un équilibre parfait entre émotion, groove et énergie, terrain de jeu idéal pour la voix sensible et les flow presque hip-hop de leur jeune chanteuse.

Rock and Girls

Et si les filles prenaient le pouvoir de vous faire vibrer au son du Rock ? A 20h30 (scène « Fontaine »), place au Classic Rock à l'état pur interprété et revisité par 5 musiciennes talentueuses ! Girls know how to rock ! Des Tubes, des grands artistes... rien que ça ! Par les producteurs de Mister Cover, Lady Cover et Cover Junior.



Mister Cover

Sur la Main Stage à 22h, Mister Cover et ses musiciens proposent un nouveau spectacle hors norme, avec un show débordant d'énergie et de bonne humeur pendant plus de 3 heures non-stop. Ils voyagent dans toutes les époques et abordent tous les styles, passant des Stones à U2, de Téléphone à Lenny Kravitz, de Kool & the gang à Muse. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

En exclusivité à Nivelles, le groupe présentera leur spectacle « Happy Birthday » déjà joué à Forest National à l'occasion de leur 15^{ème} anniversaire !

Soirée « DJ's Summer Night »

Dès 01h30 en plein air sur la Grand-Place, avec DJ Fen-X & MaxiRemix jusqu'à 3h, dans une ambiance de folie !

Vendredi 21 juillet

Thomas Frank Hopper



Dès 17h (scène « Fontaine »), l'artiste belge vous invitera pour un voyage à travers le temps, l'espace et la subconscience. Il compare les morceaux de son premier opus à la démarche d'une cigale, ce petit insecte fascinant qui rebondit d'une pelouse à l'autre, en sauts si grands qu'ils apparaissent sans relation avec la taille de son corps...



Undercover

A 18h30 (Main Stage), le groupe présentera les classiques de la Pop, du Rock, du Funk et de la Soul des années 70, 80 et 90. Les morceaux vont de Tina Turner à The Police, en passant par Stevie Wonder, Jamiroquai, AC/DC, et bien d'autres artistes de renom ... un répertoire varié et rock, des musiciens de qualité, des voix mélodieuses et puissantes à la fois.

Happy Hour

Dès 20h30 sur la Main Stage, découvrez le cocktail très particulier : un soupçon de batterie, un groove de basse, une once de guitare, le tout saupoudré de cuivres survitaminés et surmonté de deux jolies cerises vocales... Un véritable show que vous propose cette bande de potes majoritairement issus de Wallonie Picarde... Des classiques de la soul et du funk en passant par quelques nouveautés bien groovy, tout y passe dans la bonne humeur et avec un max d'énergie !

Grande soirée dansante en plein air de 22h à 2h !

→ Infos

www.nivellessummerfestival.be

■ Geoffrey LEVEQUE,
Coordinateur du Festival

Philippe BOUFFIOUX,
Echevin a.i. des Fêtes
Président de
Nivelles en Fête asbl



Fête nationale

A l'occasion de la Fête nationale, nous appelons la population à pavoiser la façade de leur habitation du drapeau belge !

690 € pour Tipi dans les étoiles

Suite à sa participation à l'émission « Septante et un » de RTL-TVI le 1^{er} février dernier en compagnie de 70 Nivellois, le Bourgmestre a remis un chèque de 690 € à l'asbl Tipi dans les étoiles, qui reversera ces fonds à l'Espace « La Pô Zen », qui se trouve au rez-de-chaussée de l'hôpital de Nivelles.

Ce lieu permet aux patients atteints d'affections onco-hématologiques de profiter d'un local bien-être où des activités sont proposées pour leur apporter un bien-être physique et mental.

Le gagnant de l'émission était aussi présent, il a confirmé la future organisation d'un spectacle dont les bénéfices seront versés à la même association.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Brevet du Cycliste 2017



Le 14 juin, quelque 245 enfants de 5^{ème} primaire - un record - ont reçu leur certificat attestant la réussite du passage des épreuves pour le « Brevet du cycliste », en présence des Autorités communales.

A l'initiative du Collège communal et en collaboration avec l'asbl Pro-vélo, ce beau projet a pour objectif de remettre l'enfant en selle et de lui donner les compétences nécessaires pour rouler en sécurité à bicyclette dans la circulation.

Depuis 2008, 1.342 enfants ont suivi ces formations en participant aux sorties vélo encadrées par les Gardiens de la Paix et les agents de quartier, pour réussir toutes les épreuves lors du passage du brevet.

Ainsi, les élèves des écoles communales de la Maillebotte, André HECO (Baulers) et Bornival, des Instituts du Sacré-Cœur et de l'Enfant-Jésus, ainsi que les écoles Tumerelle et de Bléval ont pu profiter de ces précieux conseils.

■ Valérie DE BUE,
1^{ère} Echevine en titre
Députée wallonne

Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge de la Mobilité



Rénovation du Cloître de la Collégiale

TRAVAUX

Préalablement aux travaux d'embellissement du Cloître, les archéologues du SPW ont entamé des recherches sur le site historique. Le chantier proprement dit commencera le 1^{er} septembre.

Il s'agira alors de rénover les lieux : remplacement de la toiture, de l'égouttage (évacuation des eaux pluviales), sablage et rejointoyage des colonnettes en pierre bleue et la maçonnerie. Des luminaires seront installés pour mettre en valeur le lieu, son jardin et sa façade classée. Les plantations seront réalisées par le service communal Espaces verts.

→ Plus d'infos dans notre prochaine édition.

■ Philippe BOUFFIOUX,
Echevin a.i. des Travaux

Pierre HUART,
Bourgmestre



Nivelles Village fête la Belgique le 19 juillet !

Pour la Fête nationale, Nivelles Village se met aux couleurs de la Belgique avec l'organisation de « **La plus grande baraque à frites de Belgique** » ! Les commerçants du secteur et les foodtrucks proposant ce type de nourriture envahiront la Grand-Place pour fêter dignement cet événement. Les bars présents autour de la Place proposeront des dégustations de bières spéciales et nous organiserons un concert avec l'une des stars belges incontournables : **STELLA** (20h).



Dès le 1^{er} juillet, nous distribuerons dans les commerces membres 1.000 paquets de frites à faire valoir ce jour-là mais ne vous inquiétez pas, il y en aura pour tout le monde ! Ambiance lounge durant toute la journée, distribution de goodies et plus encore !

Prochains concerts

5 juillet : Olivier Gosseries ;
26 juillet : Duo Ness ;
30 août : Caraïbes Passion.

→ **Infos** www.nivellescommerces.com

Et si l'année prochaine était **artistique** ?

ACADÉMIE

Se découvrir dans la pratique d'un art, prendre du temps pour soi, partager ce temps avec d'autres, se dépasser, se surprendre, s'épanouir. Tout cela est possible à l'Académie !

En avant la musique !

Dès l'âge de 5 ans, l'Académie propose un éveil musical et une découverte de ce qui fait la Musique.

Dès 7 ans, et en fonction de l'âge, ce sont des cours de formation musicale donnés de manière ludique et divertissante qui amènent à la pratique d'un instrument au choix : piano, guitare, violon, flûte traversière, ... Le plaisir de jouer, seul ou à plusieurs - classique ou moins classique - est au cœur de la pédagogie et découle tout naturellement vers des présentations publiques diverses.

Alors on danse !

Dès l'âge de 5 ans, on peut enfile ses chaussons. Une discipline ouverte aux filles comme aux garçons, les cours de danse classique et d'expression chorégraphique offrent aux élèves la technique, la maîtrise du corps, l'écoute nécessaires à la construction d'un ballet. Un spectacle est présenté en fin d'année.

Et on chante !

Un cours de chant d'ensemble (chorale d'adolescents et chorale d'adultes). Une occasion de partager le plaisir de chanter !

Tous en scène !

Dès 8 ans, on joue ! Les cours d'arts de la parole plongent les élèves, en



fonction de leurs âges, dans la pratique de la diction, de la déclamation, du théâtre, de l'improvisation, bref du jeu de l'acteur. Les présentations publiques sont motivantes et amènent les apprentis comédiens vers une maîtrise de leur art.

Autant de rencontres et de créativité que vous proposent les professeurs de l'Académie, pédagogues diplômés et artistes confirmés, tous les jours de la semaine, dès 16h (mercredi dès 13h) et le samedi.

L'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, coûte 73 € pour les enfants de plus de 12 ans et jusqu'à la fin des études supérieures et 183 € pour les adultes, et cela quel que soit le nombre de cours suivis. Toute une série d'exemptions sont possibles.

→ Plus d'infos

067/21.62.46 les LU, MA, JE et VE de 16h à 20h30, le ME de 13h à 20h30 et le SA de 9h à 14h, hors congés scolaires, ainsi que sur www.academiedenivelles.be.

■ **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i. en charge de l'Académie

COMMERCE



Nouveaux services

Monkey Music Vinyl Shop

Rue de Namur, 38 - 0475/80.56.07
Disquaire professionnel indépendant spécialisé dans le vinyl

■ Nivelles Commerces,
0470/55.45.38
Marie LECOMTE
www.nivellescommerces.com

Recrutement au Centre de la Petite Enfance

PETITE ENFANCE

L'asbl Centre de la Petite Enfance de Nivelles est à la recherche de nouvelles accueillantes d'enfants conventionnées pour son service « Les petits Aclots ».

Etre accueillante d'enfants conventionnée dans notre service, c'est accueillir chez soi un groupe d'enfants (4 à 5 par jour) de 0 à 3 ans. Accueillir un enfant chez soi, c'est réaliser un projet éducatif, au sein d'un service d'accueil.

Ce service vous accompagne et vous soutient en mettant à votre disposition le matériel de puériculture, et de sécurité incendie de base ; en vous offrant une formation continuée ; en effectuant les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de vos droits et indemnités ; en organisant et répartissant les demandes d'accueil des familles ; en remplissant les formalités liées au dossier des enfants et à la participation financière des parents ; en étant le garant de la qualité de l'accueil.

Accueillir un enfant, chez soi, c'est une profession qui ouvre des droits en matière de sécurité sociale (droit aux allocations familiales, droit aux indemnités de maladie, droit à des allocations de garde qui compensent les absences d'enfants, droit à la pension).



Si vous n'avez pas la qualification de puéricultrice (ou équivalent), une formation de quelques mois donnant accès à la profession débute en septembre 2017 à l'IPFC de Nivelles (067/89 40 60).

→ **Infos** 067/21.26.11 -
Service des Accueillantes d'Enfants
Conventionnées « Les petits Aclots ».

■ **Etienne LAURENT**,
Président de l'asbl Centre de la Petite Enfance
de Nivelles
Evelyne VANPEE,
Echevine de la Petite Enfance

PARTICIPATION

Agenda 21 une Maison de la participation en cours de construction

Depuis 2 ans, un groupe de travail composé de citoyens, d'associations et de représentants communaux ont réfléchi et élaboré une proposition pour la création d'une Maison de la participation à Nivelles !

Qu'entendons-nous par Maison de la participation ? Quelles finalités ? Quels objectifs ? Quelles méthodologies ? Quelles activités ? Quels moyens ?

Pour le découvrir, le groupe de travail organise deux rencontres ouvertes à tous le **lundi 18 septembre** au CPAS (rue Samiette, 70) de 9h30 à 12h et le **jeudi 21 septembre** à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72) de 19h à 21h30.

Une présentation du projet vous sera exposée, suivie de tables rondes qui vous donneront l'occasion d'échanger et de proposer vos idées. Vous êtes cordialement invités à participer à ces réunions. Venez donner vos idées pour la future Maison de la participation !

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de la Participation

ENVIRONNEMENT

Pesticides, c'est aussi fini pour vous !

En 2013, la Ville de Nivelles anticipait la législation wallonne en arrêtant totalement d'utiliser des pesticides sur ses espaces verts.

Depuis le 1^{er} septembre 2014, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur des terrains privés qui sont en lien avec un réseau de collecte d'eau ou avec des eaux de surfaces. En clair, il est, depuis 2014, interdit de pulvériser son allée de garage ou son trottoir s'ils sont reliés à un filet d'eau.

Depuis le 1^{er} juin 2017, il est désormais interdit d'utiliser des produits à base de glyphosates pour désherber allées et terrasses. Même si les produits sont toujours autorisés à la vente (du ressort du niveau fédéral), le Gouvernement wallon a interdit leur utilisation au niveau de la propriété des citoyens. Seuls les professionnels formés et détenant une phytoliceuse peuvent encore recourir à ces produits jusqu'au 31 mai 2018.

Que faire de vos produits inutilisables ?

Vous pouvez les ramener au parc à conteneurs et les placer dans l'emplacement dédié aux produits dangereux.

Quelles alternatives aux pesticides ?

Le désherbage manuel ou mécanique (brosse, binette, sarcloir, débroussaillieuse, tondeuse,...), le désherbage thermique, l'utilisation de plantes couvre-sol ou le paillage sont autant de méthodes plus respectueuses de l'environnement pour entretenir les extérieurs. L'utilisation de sel, de vinaigre et d'eau de Javel est par contre interdite car ces produits présentent des risques pour l'environnement et pour la santé.

Pour de plus amples informations sur la législation et sur les alternatives aux pesticides : environnement.wallonie.be/pesticides et www.adalia.be.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin du Développement durable

Nouveau projet de coopération décentralisée

RELATIONS NORD-SUD

Fin 2016, le projet de coopération décentralisée introduit par la Ville de Nivelles et son partenaire Alliance Kivu Congo (RDC), a été officiellement retenu par Wallonie Bruxelles International (WBI).

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un premier projet qui avait réuni les mêmes partenaires de 2009 à 2012 pour un projet situé à Pangî - Bisamengo (Kalima) en République Démocratique du Congo. A l'époque, 15 étangs piscicoles avaient été remis en état, de même qu'un vaste espace de culture. Cet ensemble d'infrastructures fonctionne à présent de façon tout à fait autonome.

Le nouveau projet, toujours situé dans la même commune rurale de Pangî, permettra une extension du nombre d'étangs réhabilités, de même que la construction d'infrastructures de stock-



age, de conservation et commercialisation de produits locaux. Ce projet s'étalera sur trois années, soit jusque janvier 2020.

Le montant qui sera financé par la Ville a été voté au dernier Conseil communal. Les investissements se répartissent comme suit : montant total : 87.136 €; intervention WBI : 78.419 €; intervention Ville de Nivelles : 8.717 €.

Ce projet et ses développements seront suivis régulièrement par la Ville de Nivelles et le Conseil Consultatif Nord-Sud.

■ **Evelyne VANPEE**,
Echevine des Relations Nord-Sud

741^{ème} Tour Sainte-Geترude

Le Tour Sainte-Geترude se tiendra le **dimanche 1^{er} octobre 2017** et le Comité est encore à la **recherche de commissaires** pour encadrer celui-ci. N'hésitez pas à le contacter.

Les **drapeaux** de Sainte-Geترude sont arrivés et sont **en vente** au prix de 15 €.

→ **Infos** info@toursaintegertrude.be.



COMMÉMORATION

73^{ème} anniversaire de la Libération de Nivelles par les troupes américaines



Les Autorités communales invitent la population à la cérémonie de commémoration de cet événement le **mardi 5 septembre**, puis à participer à un concert-dansant à l'Hôtel de Ville.

Les membres des Groupements patriotiques et la Ville de Nivelles ont à cœur d'entretenir le devoir de mémoire en rendant hommage et en remerciant celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.

La cérémonie débutera à 19h, et se poursuivra dès 19h30 par un **concert-dansant** à l'Hôtel de Ville avec l'ensemble nivellois « Jack Gondry and His New Music », qui entraînera les citoyens sur des airs de '40 - '45.

Bienvenue à toutes et tous !

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge
des Associations patriotiques

Hommage au Lieutenant ROUVIER Le jeudi 24 août 2017

La population est invitée à participer à la Cérémonie d'hommage au Lieutenant ROUVIER du 8^{ème} Régiment de Hussards, Mort pour la France, organisée en collaboration avec la Ville de Nivelles, le Souvenir français et l'asbl « Du Côté des Champs ».

Rendez-vous à 10h au cimetière de Nivelles (fg de Charleroi) ; la cérémonie sera suivie d'un drink à l'Hôtel de Ville.

→ **Infos**
067/84.21.98 - Joël FERY ou via
joelfery@msn.com.



Les Blue Sundays, clap deuxième

Ca y est, les jours rallongent, les températures grimpent ; voici venu le retour des Blue Sundays : pour la deuxième année consécutive, les mandataires LB vous donnent rendez-vous à quelques apéros de quartier, de quoi nous rencontrer, deviser, refaire le monde (mais surtout Nivelles) autour d'un verre.

Nous avons choisi quelques emplacements urbains ou villageois pour planter notre tonnelle.

Pour les habitants des quartiers concernés, scrutez votre boîte aux lettres, un petit carton d'invitation s'y trouvera pour vous rappeler le lieu et la date.

Pour ceux qui nous ont ratés, voici un petit mémo des dates :

Dimanche 16/07

Terrain de foot, allée de la Relevée

Dimanche 13/08

Rue du Moulin/ri du Corbeau à Bornival

Dimanche 20/08

Au pied de la Tour de Guet, avenue Tour de Guet, parking des Ouvriers

Dimanche 27/08

Parking du Mont Saint-Roch (entrée rue de Sotriamont).

Dimanche 17/09

Etang du Petit Baulers

Deux autres moments festifs à noter directement dans votre agenda : la **porchetta du MR le 15 août** au foyer Général Cornet et notre traditionnel **Bal Bleu le 7 octobre** sur le site Peugeot.

Nous en profitons pour féliciter tous les étudiants soulagés par une réussite méritée et pour encourager tous ceux dont l'été sera encore studieux.

Ménagez-vous, profitez des beaux jours !

Vinciane HANSE,
Présidente du groupe MR

L'équipe de la Liste du Bourgmestre
Eléonore BERTRAND, Hubert BERTRAND,
Philippe BOUFFIOUX, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Benoit GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Geoffrey LEVÉQUE, Béatrice MANQUOY, Willy MANQUOY, Margaux NOTHOMB, Raphaël PARE, Catherine RICHELLOT, Claudine THEYS, Danielle VAN KERKHOVEN



Dis, c'est quoi « faire de la politique » ?

« Tout cela est politisé ! ». Voici une phrase que nous entendons souvent... Mais, c'est quoi, politisé ? Lorsque l'on fait de la politique, au niveau communal, notre motivation première est, pour la plupart d'entre nous, issue d'une envie de nous investir au sein de notre ville. Certes, nous nous engageons avec nos tripes, nos idéaux, et nos convictions. Mais s'engager en politique communale n'est pas, à mes yeux, à nos yeux, un engagement avec des fins personnelles. Il s'agit d'un engagement qui nous demande du temps et de l'énergie, avec pour seul but de faire passer des valeurs auxquelles nous croyons.

Au sein du CDH-ensemble de Nivelles, les membres du comité ont tous des histoires différentes, des boulots différents, des vies différentes ! Et c'est cela qui fait notre richesse. Certes, nous n'avons pas coutume de nous réunir lors de chaque évènement nivellois.

Cela entre autres car nous sommes en accord avec l'une des bases fondamentales que notre parti prône : la famille. Dès lors, vous nous croiserez sans doute lors de ces évènements, au coin d'une rue, nous rendant chez le commerçant du coin, accompagnant nos enfants à l'école ou encore lors d'une sortie en famille ou entre amis. Ce n'est donc pas parce que vous ne nous voyez pas en photo que nous ne sommes pas présents. Nous sommes des citoyens qui, par amour de leur ville, ont voulu y mettre un peu du leur pour y partager des choses auxquelles ils croient.

Notre travail se base sur le respect. Il est bien dur à faire passer, celui-là, en ces temps de pré-élections, comme disent certains. Mais, convaincus que chacun peut apporter quelque chose d'intéressant, quel que soit son parti, ses idées, nous continuerons à travailler en faisant passer nos idées, en communiquant sur notre travail, sans avoir besoin,

pour cela, de ternir l'image ou de se ré-approprier le travail d'autrui. Nous pensons qu'il s'agit là d'une des grandes forces de notre comité : le respect et la conviction qu'il est possible de faire de la politique sans rentrer dans des jeux qui, malheureusement, semblent être la définition de la politique, aux yeux de bon nombre de citoyens.

Alors, au détour de ce coin de rue, en nous croisant chez le commerçant, à la sortie de l'école, n'hésitez pas à nous interpeller ! Plus nous entendrons vos envies, remarques et suggestions, plus nous pourrions adapter notre travail quotidien.

Nathalie PIRET,
vice-présidente,
tanterip@hotmail.com

Evelyne VANPEE, Etienne LAURENT,
Julie GILLET, Isabelle MAHY, mandataires

www.ensemble-cdh-nivelles.be



L'héritage perdu ou la dilapidation du patrimoine

Un charretier, un cordonnier et un save-tier s'étaient acoquinés pour mettre la main sur un héritage. Celui-ci consistait en une belle et grande ferme avec une grange et des dépendances, mais aussi une basse-cour regorgeant de volailles, un verger abondant et trente hectares de terre bien grasse.

Cependant, une fois qu'ils eurent mis la main sur tout ceci, les trois larrons préférèrent mener grande vie plutôt que d'administrer sagement leur nouveau domaine. Il en résulta bientôt des dettes. « Qu'allons-nous faire pour rembourser nos créanciers ? » demandèrent le save-tier et le cordonnier. « C'est très simple, répondit le charretier. Il n'y a qu'à vendre le verger ! ».

Ainsi fut fait. Mais quelque temps plus tard, de nouvelles dettes arrivèrent à échéance. Et nos trois compères continuèrent de la sorte à vivre au-dessus de leurs moyens, négligeant la gestion de leur bien.

Celui-ci produisait dès lors beaucoup moins de fruits que s'il eût été administré avec sérieux. Chaque fois que le trio devait s'acquitter de quelque nouvelle dette, il céda à bas prix une nouvelle part de leur domaine.

Enfin, ils se trouvèrent contraints de vendre ce qui restait de ce dernier et se retrouvèrent sans rien. Alors seulement les trois lascars s'aperçurent - mais un peu tard - qu'au lieu de vendre leur héritage morceau par morceau, ils auraient mieux fait de le mettre en valeur pour en tirer du fruit.

Ainsi le MR, le CDH et les Ecolos dilapident-ils peu à peu le patrimoine de notre cité aclole. Le remarquable bâtiment des Récollets vendu à des investisseurs privés ne constitue que le dernier avatar en date de ce triste feuilleton.

Faudra-t-il donc attendre que tout le patrimoine communal parte ainsi pour que l'on se rende compte enfin qu'il existe

d'autres moyens pour gérer Nivelles ? On peut hélas le craindre vu la manière dont la majorité actuelle privatise à qui mieux mieux un héritage qui en réalité nous appartient à tou-te-s. Et même si grâce à ces ventes le budget et les comptes de notre ville sont en équilibre, le patrimoine perdu, l'est à tout jamais !

André FLAHAUT, Maurice DEHU, Marie-Thérèse BOTTE, Céline SCOKAERT, François NOE, Véronique MOREAU, André LECUYER, Louison RENAULT, Gaëtan THIBAUT, Amandine SAUTIER, Marthe-Eugénie N'DAME, Rudy WYBO, Anne-Françoise JEANSON et Yvan BJOKO



Stop aux substances chimiques dangereuses pour notre santé !

Dans notre société moderne, nous sommes régulièrement, et de plus en plus souvent, confrontés à une panoplie de substances chimiques. Les sources de pollutions domestiques sont nombreuses : les équipements tels que chaudière, cuisinière ; le mobilier, la décoration, les animaux domestiques, les produits d'entretien, ...

On retrouve ainsi parmi les principaux polluants domestiques la fumée de tabac, le plomb, les fibres minérales, les oxydes d'azote, les particules fines, les allergènes et les composés organiques volatiles dont les solvants dans les peintures et colles. Ces produits se retrouvent parfois à des concentrations plus élevées à l'intérieur des habitations qu'à l'extérieur.

Et avec les chaleurs que nous connaissons depuis plusieurs semaines, la volatilité, et donc le taux de concentration, de certaines de ces substances sont

augmentés significativement. En cas de fortes chaleurs, pensons donc à bien ventiler nos habitations.

Parmi ces produits chimiques, plusieurs sont qualifiés de perturbateurs endocriniens et sont à l'origine de différentes maladies graves. Ce sont des substances qui agissent sur notre équilibre hormonal et qui viennent donc perturber l'organisme, de façon discrète, sans que nous puissions parfois nous en apercevoir. Dans certains cas, elles ont également un impact sur la descendance et leurs effets se transmettent donc de génération en génération.

Après plusieurs années de lutte, ce sont les raisons qui ont conduit à l'interdiction du bisphénol A dans les biberons.

Mais d'autres substances dangereuses continuent à être fortement utilisées.

C'est pour cela qu'ECOLO lance une pétition proposant l'interdiction totale des

perturbateurs endocriniens d'ici 5 ans et promouvant les alternatives. ECOLO veut également que les citoyens soient davantage informés sur ces substances et leurs conséquences, et que les produits qui en contiennent soient obligés de le mentionner sur leur étiquette.

Comme nous, nous vous invitons à signer cette pétition sur <http://petitions.ecolo.be>.

Nous vous souhaitons en outre d'excellentes vacances. Prenez l'air !

Pour Ecolo Nivelles, Stéphane TONGRES et Grégory LECLERCO

Séance du 26 juin 2017

Prestation de serment

Valérie COURTAÏN, nouvelle Directrice générale, a prêté serment devant le Bourgmestre Pierre HUART. Le Président l'a chaleureusement félicitée et lui remis en cadeau un stylo.

Thines bientôt en zone 30

Pierre HUART a évoqué la problématique du transit de véhicules qui traversent le village pour aller dans le parc d'affaires Sud.

Sur proposition du groupe « Circulation », il a été décidé d'instaurer une zone 30 dans les rues du Culot, vieux chemin de Thines, rue du Village et rue du Palais.

Cette mesure sera d'application dès approbation de la Région wallonne.

Règlement redevance

Le règlement redevance pour la recherche, la confection, la délivrance de documents ou de copies de documents ainsi que pour les renseignements en matière d'urbanisme, d'environnement et d'implantations commerciales a été modifié.

Collecte des textiles

La convention entre la Ville de Nivelles et l'asbl Terre, pour la collecte des textiles par conteneurs, a été renouvelée.

Plan Inondations

L'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT a présenté le plan d'actions Inondations (voir le supplément encarté) qui a été accepté à l'unanimité.

Louison RENAULT (PS) est intervenu au sujet du refoulement des égouts, du projet de construction d'habitations au Val de Thines - situé dans une zone inondable, de l'acquisition de bassins d'orage et de l'aménagement d'une ZIT (zone d'immersion temporaire) au lieu-dit du Trou du Bois.

L'Echevin lui a répondu qu'effectivement, le réseau d'égouttage est partiellement vétuste et qu'il est remplacé au fur et à mesure.

« Après les inondations de 2016, nous

avons pris contact avec le promoteur du Val de Thines qui a procédé à une étude des eaux pluviales, notamment en amont.

Il a, entre autres, proposé de réaliser deux ZIT à Baulers et plus exactement sur le terrain privé au chemin des Saules et à la rue du Vert Chasseur, pour retenir les eaux pluviales.

Enfin, même si nous contrôlons les niveaux de tous les bassins d'orage, nous souhaitons vivement avoir la mainmise sur ceux qui appartiennent à la Province et à l'IBW », a expliqué Pascal RIGOT.

Le Conseiller Etienne LAURENT (cdH) a salué la qualité du plan et a suggéré d'inciter les Autorités provinciales à créer un bassin d'orage sur le Ry Saint-Pierre « pour être solidaire avec les communes en aval ».

Toujours dans le cadre de ce dossier, les conseillers ont approuvé le projet de convention d'occupation pour la pause de fascines qui sera suggérée aux agriculteurs.

Création d'une école

C'est à l'unanimité que les mandataires ont accepté la création d'une école fondamentale sur le site du Val de Thines.

Les services concernés vont donc introduire une demande de subside auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant le 1^{er} septembre.

Installation de bancs publics

Marie-Thérèse BOTTE (PS) souhaiterait que des bancs publics soient placés au parc de la Dodaine ainsi qu'au faubourg de Namur avec une bibliothèque de rue.

« Nous les installerons prochainement et en même temps que les poubelles. Nous venons de lancer un marché public afin que ces dernières soient sablées et métallisées avant leur placement », a expliqué l'Echevin Pascal RIGOT.

En ce qui concerne la bibliothèque de rue, l'Echevine de la Culture Evelyne VAN PEE lui a répondu que « les 8 boîtes à livres, installées sur la commune, connaissent un franc succès. Il

y en a d'ailleurs une située à l'allée du Coulombier ».

Logements inoccupés

« La Ville ne pourrait-elle pas reprendre les logements inoccupés de la Gendarmerie ainsi que ceux près du Palais de Justice afin de proposer un toit pour les sans-abris en hiver ou pendant les périodes de fortes chaleurs », a proposé Gaëtan THIBAUT (PS).

Le Bourgmestre Pierre HUART a déclaré que « la Régie des Bâtiments va d'ici la fin de l'année mettre en vente le bâtiment de la Gendarmerie sis faubourg de Charleroi ».

Terrain synthétique de foot

Louison RENAULT a souhaité connaître les techniques d'entretien de la pelouse synthétique du football car des billes noires remontent à la surface.

L'Echevin des Sports Hubert BERTRAND a rappelé que ce terrain, construit en juillet 2004, avait coûté 665.000 € et était garanti 10 ans. « D'après nos informations, il est en bon état. Nous l'entretenons 4 fois par an, comme celui du hockey. Nous irons inspecter ce problème de billes noires. Néanmoins, je regrette que les spectateurs ne respectent pas l'interdiction de fumer sur le pourtour du terrain. C'est un manque de respect pour le travail des ouvriers et des joueurs », a-t-il conclu.

Prochain Conseil communal
Lundi 28 août 2017, 20h,
salle des Mariages
de l'Hôtel de Ville

**L'Administration communale
sera fermée les vendredi 21
juillet (Fête nationale), lundi 14
& mardi 15 août (Assomption).**

**N° vert "Propreté"
0800/99 354**

N'hésitez pas à former ce n° gratuit,
nos Services vous répondront
dans les meilleurs délais !

Avis d'enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande de permis unique de classe 1 de WINDVISION BELGIUM S.A. pour la **construction et l'exploitation de 6 éoliennes** (3 sur Genappe et 3 sur Nivelles) d'une puissance unitaire maximum de 3,4 MW et de tous leurs auxiliaires avec modification du relief du sol, création de chemin d'accès et d'aires de travail, pose de câbles électriques et construction d'une cabine de tête, entre la RN25, la route de Lillois et Trou du Bois (Genappe).

Le dossier peut être consulté pendant la durée de l'enquête au service Urbanisme à partir de 04 juillet 2017 jusqu'au 05 septembre 2017 (suspension d'enquête du 16 juillet au 15 août 2017).

Des explications techniques seront assurées par la société WINDVISION les mercredi 5/07/2017 et 16/08/2017 entre 16h00 et 20h00 au service Urbanisme à Nivelles (Boulevard des Arbalétriers, 25 à 1400 Nivelles).

→ Infos

067/88.22.65 - service Urbanisme ou www.nivelles.be.

■ Valérie COURTAIN,
Directeur général f. f.

Pierre HUART,
Bourgmestre

Fonds européen d'aide alimentaire

CPAS

C'est dans le cadre du Programme Européen d'Aide Alimentaire aux plus Démunis (FEAD) que le CPAS peut attribuer des colis alimentaires.

Voici les jours pour juillet août, de 8h30 à 10h :

- **Juillet** : 6, 13, 17, 20, 24 et 27 ;
- **Août** : 3, 7, 10, 17 et 24.

Il n'y aura pas de distribution la semaine du 28 août au 1^{er} septembre 2017.

En **septembre** : les lundis et jeudis de 8h30 à 10h30.

Pas de distribution les jours fériés ni les jours de fermeture du CPAS.



■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Permanences au CPAS

Voici les dates des permanences organisées cet été au CPAS (rue Samiette, 70) par certaines institutions :

- INASTI (M. SADET) :
jeudi 6 juillet ; pas de permanences en août.
- SPF Sécurité Sociale (M. DELTENRE) :
mercredi 5 juillet & mercredi 9 août.
- ONP (M. DELANGE) :
jeudi 6 juillet ; pas de permanences en août.

Attention : il n'y aura pas de permanences sociales le 31 juillet.

→ **Infos** 067/28.11.20.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Inscrivez-vous à BE-Alert !

Un incendie dans votre rue, une inondation dans un quartier, un accident de plus grande ampleur dans la province ? Soyez prévenus en vous inscrivant à ce système développé au niveau national.

Le service fédéral d'alerte a été étendu à tout le territoire pour avertir la population d'un problème d'urgence. Alerté par mail, message vocal sur ligne fixe ou SMS (suivant les modalités de l'inscription), chacun pourra adopter les bons réflexes et suivre les recommandations spécifiques. Il s'agit d'une démarche responsable : c'est ensemble qu'autorités et citoyens agissent face aux risques et crises de la société.

Se préparer à ces situations, c'est d'abord s'inscrire sur www.be-alert.be.

L'inscription est gratuite et permet aux autorités de disposer de coordonnées actualisées.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

L'accès au parc à conteneurs de l'IBW est élargi !

Depuis le 1^{er} juin 2017, l'accès aux parcs à conteneurs de l'IBW est autorisé aux PME et assimilés, moyennant l'achat de cartes d'accès prépayées.

→ **Infos pratiques, formulaire de demande, tarifs** www.ibw.be.

Activités de l'Amicale des Seniors



Goûter

Le **mardi 22 août** à la résidence « La Samiette » (rue Samiette, 70) de 15h à 17h (max. 85 personnes).

Repas

Le **jeudi 7 septembre** à la résidence « La Samiette » (rue Samiette, 70) de 12h à 16h (max. 85 personnes).
PAF : 18 €.

Thé dansant

Le **dimanche 8 octobre** de 15h à 18h30 à la salle « Les Heures Claires » (rue des Heures Claires).

Voyage à Comines

Les **jeudi 12 et mardi 17 octobre**, visite du Musée de la Rubanerie et du Mémorial de Ploegsteert.
Départ : 7h45 : Tour de Guet et 7h50 : Grand-Place (en face de l'Union). PAF : 45 €.

→ **Inscription obligatoire pour toutes les activités**
0484/86.74.13 - Amicale des Seniors
ou claudine.theys@live.be
ou 067/88.21.13 - Guichet social.
N° de compte : BE83 9730 1234 6215.

■ **Francis GILLE,** Président du CCCA

■ **Pierre HUART,** Bourgmestre

■ **Colette DELMOTTE,** Présidente du CPAS en charge du PCS

L'été au Musée

MUSÉE COMMUNAL

Cet été, venez découvrir l'histoire de Nivelles, de la Préhistoire à nos jours, au Musée communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire. Parcourez les salles librement ou préférez une visite guidée.

Pour une découverte plus ludique, le Musée propose plusieurs activités adaptées aux enfants : un carnet-découverte à faire en famille et des jeux tels que le Memory-Musée, le Jeu des Familles ou le Nivelloie.

Les visites guidées et activités ludiques sont réalisées sur réservation uniquement. Le carnet-découverte est disponible gratuitement à l'accueil.

Horaires : du mardi au vendredi et les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Tarifs : 2€ / 1€; gratuit jusqu'à 12 ans ; gratuit le 1^{er} dimanche du mois.



→ Infos et réservations

067/88.22.80 ou musee@nivelles.be.

■ **Evelyne VANPEE,** Echevine en charge du Musée

Exposition « Nivelles 14-18 » 2^{ème} partie

Organisée par le Rif tout dju en collaboration avec le Royal Photo Club Entre-Nous, les membres des groupements patriotiques et la Ville de Nivelles, l'exposition abordera la thématique « 1916 - 1917 : Nivelles sous l'occupation ». Accessible tous les jours entre 10h et 17h, elle se déroulera du 7 au 22 octobre.

→ **Toutes les informations dans notre prochaine édition.**



Un coup de pouce pour les devoirs de vos enfants ?

Vous souhaitez organiser la rentrée scolaire prochaine ? Les écoles de devoirs sont là pour vous aider ! C'est en partenariat avec les parents, les écoles et les acteurs de l'éducation que nous développons ce cadre de vie convivial, rejoignez-nous sans tarder !

Retrouvez la liste des écoles de devoirs de l'entité sur www.nivelles.be. Les inscriptions sont ouvertes ...

→ **Plus d'infos** 067/88.22.88 - Joachim VANHERP, coordinateur ATL
ou via joachim.vanherp@nivelles.be.

■ **Bernard LAUWERS,** Echevin de l'Accueil Extrascolaire

Vous vous rendez à un festival ? Pensez sécurité !

La saison des festivals et concerts en plein air est bien lancée. Afin d'éviter les mauvaises surprises à l'entrée ou lors de votre retour, suivez ces quelques conseils...

Ça y est ! Vous avez obtenu le précieux sésame qui vous permet d'accéder au festival de l'année ou à ce concert que vous avez attendu tout l'hiver, vous en êtes tellement fier que vous postez la photo de votre ticket sur les réseaux sociaux... Prudence ! Si le code barre est visible, une personne mal intentionnée pourrait le reproduire et entrer au festival à votre place. Veillez donc à le rendre illisible.

Avant d'arriver sur place, pensez à limiter la quantité d'argent liquide ou rangez-le sous vos vêtements dans un sac ou une poche non accessible. Préparez votre ticket à l'avance afin de ne pas sortir votre portefeuille au vu de tous. N'empportez aucun objet de valeur. Laissez bagues et bijoux à la maison. Quant à votre téléphone portable, le risque qu'on vous le dérobe étant plus que présent, conservez précieusement son numéro IMEI, indispensable lors de toute déclaration de perte ou de vol. Il s'obtient en composant *#06#. Il est également possible de localiser ou de bloquer votre téléphone à distance, renseignez-vous auprès de votre opérateur téléphonique.

Enfin, et nous ne le répéterons jamais assez : boire ou conduire, il faut choisir ! Organisez votre retour ou désignez un BOB au sein de votre groupe. En pleine campagne BOB d'été, le conseil est plus qu'avisé. Un retrait de permis ou une amende : pas chouette. Un accident : encore moins. Pensez-y avant de partir !

■ **Pascal NEYMAN**,
Chef de Corps de la Zone de Police
Nivelles-Genappe

Pierre HUART,
Bourgmestre

Fête des Petits fruits

La Ville de Nivelles, le PCDN et le comité de quartier Gareauchâteau organisent la Fête des petits fruits (et des plaisirs gustatifs du jardin) le **dimanche 9 juillet** de 14h à 18h sur le parking situé avenue du Centenaire, à proximité du Palais de Justice II.

Au programme : bar à fruits, pâtisseries faites maison, Natagora et les jardins au naturel, ADESA et l'hôtel à insectes, le Cercle Apicole de Nivelles et les abeilles, le Guichet social et « Viasano », la Ruche qui dit Oui avec ses produits, un

stand pour troquer ses produits à base de fruits (confitures, sirop, plants, etc.).

Objectif : passer un bon moment, découvrir comment aménager son jardin pour la nature et pour avoir des fruits chez soi et surtout comment les cuisiner !

→ **Infos**

mailis.neuwels@nivelles.be -
067/88.21.79.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin du Développement durable

La nuit de la chauve-souris

Nous organisons à nouveau, avec l'asbl L'Ecocitoyenne, deux Nuits de la chauve-souris, les **vendredi 18 & 25 août** à 20h à l'Hôtel de Ville.



Au programme, une petite séance d'information sur ces espèces, suivie d'une balade au parc de la Dodaine pour les observer ! Venez passer une chouette soirée en famille ! Pour assurer une bonne organisation, les inscriptions sont obligatoires auprès du service environnement : mailis.neuwels@nivelles.be (inscription en juillet) environnement@nivelles.be (inscription en août) ou 067/88.21.79.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

Ultimate frisbee

Les Juniors le mercredi

Le club nivellois Red NUTs organise à présent des entraînements « juniors » (filles et garçons à partir de 10 ans) dès septembre le mercredi de 14h à 16h au terrain de rugby du parc de la Dodaine.

→ **Infos**

0477/33.42.86 - Stéphane VEIREMAN.

« Let's go NUTs » le dimanche 27 août

Envie de jouer ? Envie de découvrir ce sport ? Rendez-vous pour la 3^{ème} édition de cet événement au parc de la Dodaine, sur le terrain du stade Reine Astrid.

→ **Infos Facebook**

« Red nuts - nivelles ultimate team ».



Loisirs



DI 9 juillet - Aclot Brocante

Avec l'Office du Tourisme
De 7h à 16h - Grand-Place
et rues avoisinantes

→ Infos : 067/21.54.13
www.tourisme-nivelles.be

16 & 23 juillet - Brocante

De 7h à 15h - parking
du magasin Carrefour
(av. du Centenaire)

→ Infos : 0478/90.86.73
Marie-Joe

29 & 30 juillet Grande Fête du quartier Saint-Jacques

Brocante, tournoi de pétanque,
animations, soirée dansante

→ Infos :
0477/19.24.18 (pétanque)
0472/66.92.53 (brocante)

DI 13 août - Aclot Brocante

Avec l'Office du Tourisme
De 7h à 16h - Grand-Place
et rues avoisinantes

→ Infos : 067/21.54.13
www.tourisme-nivelles.be

SA 26 & DI 27 août Les 4 Vents en fête

Brocante (samedi), belle pelote
assise, animations diverses
durant les deux jours
Quartier des 4 Vents

→ Infos : 0475/20.43.67
geoleveque@hotmail.com

DI 27 août - Barbecue festif

Avec Quinara asbl et le Conseil
consultatif des Relations
Nord-Sud - 12h - Foyer des
pensionnés (derrière l'église des
Récollets - rue de Charleroi, 4)

→ Infos : 0472/43.32.13
amdquinara@gmail.com

DI 3 septembre Repair Café de Nivelles

Ateliers : électro - électricité -
vélo - couture - donnerie ; bar
- café - pâtisseries - De 14h à
17h - rue Samiette, 72 (grand
parking disponible).

→ Infos : www.repairtogether.
be/repair-cafe/repair-cafe-nivelles

SA 9 septembre 26^{ème} Bourse numismatique

Avec le Cercle numismatique
de Nivelles - De 8h à 15h -
Collège Sainte-Gertrude

→ Infos :
richard.boon@skynet.be

Jeunesse

31 juillet & 28 août Labo Fu T

Avec la Bibliothèque locale, pour
les enfants de 8 à 11 ans - gratuit

- inscription obligatoire
9h à 11h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/89.26.30 ou
valerie.colin@bibliotheque-
nivelles.be

Culture

MA 29 août « Le prénom » Théâtre au Château



Avec le Centre culturel, pièce
de Matthieu DELAPORTE et
Alexandre de La PATELLIÈRE
avec not. Catherine DECROLIER
21h - Rue Henri Tombeur, 24
à 1404 Bornival

→ Infos : 067/88.22.77 ou
www.ccnivelles.be

SENIORS

Conférence « Droit de mourir dans la dignité »

Conseil Consultatif Communal des Aînés
Ville de Nivelles

Jeudi 5 octobre - 14h
Hôtel de Ville de Nivelles
Salle des Mariages

Avec les interventions de
Ghislaine MAUS, responsable de l'ADMD Nivelles et environs.
Yves DE LOCHT, médecin généraliste de Bruxelles.
Marie-Paule MOUTON, infirmière de l'Hôpital de Nivelles
Dorothee GARSOUS, psychologue de l'Hôpital de Nivelles

Conférence -débat
**DROIT DE MOURIR
DANS LA DIGNITÉ**

Le Conseil consultatif communal
des Aînés vous invite à une
conférence-débat le jeudi 5
octobre de 14h00 à 16h30 à
l'Hôtel de Ville. Entrée gratuite.

La conférence débutera par
un documentaire de courte
durée. Ensuite, la présidente de
l'Association du Droit de Mourir
dans la Dignité, accompagnée
d'intervenants, abordera les
questions liées à la fin de vie et
à la pratique de l'euthanasie (la
législation, la pratique médicale...).

La séance se poursuivra par
un débat où des questions
philosophiques telles que la
liberté du choix individuel, la
conscience, la dignité, l'acte social
et ses conséquences, la souffrance
inapaisable et tant d'autres
questions pourront être évoquées.

→ Infos 067/88.21.13
ou isabelle.vaessen@nivelles.be.

■ **Francis GILLE**
Président du Conseil
consultatif communal
des Aînés

Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Pierre HUART,
Bourgmestre

Concerts de carillon

Juillet et août verront revenir nos magnifiques Concerts de Carillon **chaque dimanche de 16h à 17h**, à la Collégiale Ste-Gertrude. Des carillonneurs réputés, tant belges qu'étrangers, seront au pupitre pour notre saison campanaire 2017. Entrée gratuite, places assises et grand écran dans le cloître.

→ Retrouvez le programme complet sur www.tourisme-nivelles.be !

Journées des Bouquinistes

L'Office du Tourisme organise ses traditionnelles « Journées des Bouquinistes » **les dimanches 19 et 20 août** de 10h à 18h, au Collège Sainte-Gertrude (fg de Mons, 1).

Plus de trente exposants par journée attendront les visiteurs qui pourront trouver le livre rare, la gravure ancienne ou simplement le livre de poche qui fera leur bonheur. Entrée gratuite.

→ **Infos** 067/21.54.13 - OTN (rue de Saintes, 48) ou via info@tourisme-nivelles.be.

Balade gourmande et Patrimoine

L'Office du Tourisme vous propose le **mardi 15 août** un parcours autour de Nivelles en partie à pied et l'autre en bus à impériale pour un circuit champêtre de la « commanderie des templiers aux seigneuries ». Nous irons à la rencontre des templiers à Thines, du village typique de Monstreux avec sa ferme en carré et de Bornival avec son « Castia ».

Rendez-vous à 10h30 à la Ferme de Grambais (chée de Soignies, 1 à Bornival). La balade s'y terminera : le fromage, le dessert et le café vous seront servis dans une ambiance musicale. PAF : 55 €.

Collaborent à cette balade : La Ferme de Grambais, La Commanderie de Vaillampont, Le Bois d'Arpes, Le Petit Chalet, Serge Alexandre.

→ **Inscription obligatoire** 067/21.54.13 - OTN (rue de Saintes, 48) ou via info@tourisme-nivelles.be.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de la Promotion de Nivelles

Lire dans les parcs

Cet été encore, durant les mois de juillet et d'août, les livres descendront dans le parc de la Dodaine pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants et à leurs accompagnants.



Rendez-vous **tous les mardis en juillet et août** de 15h à 16h (sauf le 15 août) sur les pelouses à proximité du mini-golf. En cas de mauvais temps, au 1^{er} étage de la Bibliothèque locale (Waux-Hall).

Pour les enfants de 3 à 8 ans **accompagnés d'un adulte** - gratuit - pas de réservation.

→ **Plus d'infos** 067/89.26.30 ou valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be.

Une initiative de la Section belge francophone de l'IBBY, en collaboration avec la Bibliothèque publique locale de Nivelles.

La crise sur le gâteau !

La crise sur le gâteau est le nom du focus théâtre jeune public qui aura lieu dans le Brabant wallon entre le mois d'octobre 2017 et mars 2018, avec pour objectif de mobiliser les jeunes autour de la thématique de la crise en participant à un spectacle, à un atelier philosophique et à un atelier artistique.

Dans ce cadre, le Centre culturel propose à une dizaine de jeunes dès 13 ans d'assister au spectacle *On the Road ... A*, le **mercredi 25 octobre à 20h au Waux-Hall**. Ces spectateurs privilégiés auront l'occasion de participer à un atelier philosophique de 2h le lundi 30 octobre après-midi et à un atelier artistique le mardi 31 octobre en journée.

La Crise sur le gâteau est une organisation des centres culturels de Braine-l'Alleud, Genappe, Ittre, Jodoigne, Nivelles, la vallée de la Néthen, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Perwez, Rixensart, Tubize, Waterloo, du Théâtre Jean Vilar, de l'Association Braine Culture et Columban Espace de Cultures. Avec l'asbl Article 27. Coordonné par le Centre culturel du Brabant wallon.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.77 - Isolde CAUSSIN ou www.ccnivelles.be.

Semi-marathon de Nivelles le dimanche 17 septembre !

Les inscriptions continuent pour cet événement : Groupe S semi-marathon de 21,1 km, Trophée Fizaine de 12 km, jogging Easi de 5 km et jogging de 1 km (kids) et la marche de 5km. Départ et arrivée à la Grand-Place.

→ **Infos** www.runbox.be.



ETAT CIVIL

Décès

DELESENNE Andrée, 86 ans, veuve de Barras Léon

GILSON DE ROUVREUX Dominique (baron), 76 ans, époux de Rustom Taghrid

GOSSE Georges, 61 ans

HAVELANGE Liliane, 64 ans, épouse de Mertens Marcel

HENQUINIAUX Alice, 92 ans

LORY Antoine, 71 ans, époux de Hennaut Jacqueline

MATHUES Frans, 85 ans, époux de Liénard Jacqueline

PARMESAN Bruna, 89 ans, veuve de Maccagnan Giovanni

VAN LOO Jeannine, 90 ans, veuve de Pastur Joseph

WUYTS Roger, 95 ans

Mariages

BAUWENS Guillaume, Nivelles & BLÉRET Elizabeth, Nivelles

DELVAUX Nicolas, Nivelles & COLLET Priscilla, Nivelles

GEORGES Olivier, Nivelles & CLESSE Sophie, Nivelles

LEROUX Bernard, São Paulo (Brésil) & ALVEZ RENZI André, São Paulo (Brésil)

LEROUX Laurent, Nivelles & BILLEN Magali, Nivelles

RUFIN Nathalie, Nivelles & HARNAY Corinne, Nivelles

THEYS Sébastien, Nivelles & HASSID Samantha, Nivelles

VAN der SCHUEREN Jean, Nivelles & CARBONEZ Christine, Nivelles

VAN PARIJS Pierre-Emmanuel, Nivelles & DUCROCO Emeline, Nivelles

VLEERACKER Maxime, Nivelles & ALLARD Sophie, Evere

GARDES

Pharmacies

Maillebotte Sq. des Nations Unies
→ 067/ 21.38.26

Derclaye Rue de Namur, 94
→ 067/ 21.31.93

DufRASne Rue de Soignies, 6
→ 067/ 21.89.47

Familia Rue St Georges, 33
→ 067/ 21.36.01

Devriese Place des Déportés, 13
→ 067/ 21.06.36

Havaux Grand Place, 49
→ 067/ 21.35.13

Multipharma Rue de Namur, 6
→ 067/ 21.22.29

Meurée Rue Ste Anne, 8
→ 067/ 21.18.45

MM Grand Place, 41
→ 067/ 21.23.57

Nivelpharma Chée de Mons, 47
→ 067/ 21.12.55 (accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38
→ 067/ 88.84.10

JUILLET

5. DERCLAYE
6. DEVRIESE
7. DUFRASNE
8. MM
9. FAMILIA
10. MEUREE
11. MULTIPHARMA
12. MM
13. DUFRASNE
14. DERCLAYE
15. MULTIPHARMA
16. DEVRIESE
17. NIVELPHARMA
18. VERT CHEMIN
19. MAILLEBOTTE
20. DERCLAYE
21. FAMILIA
22. HAVAU
23. HAVAU
24. VERT CHEMIN
25. MAILLEBOTTE
26. FAMILIA
27. DEVRIESE
28. HAVAU
29. NIVELPHARMA
30. NIVELPHARMA
31. MEUREE

AOÛT

1. VERT CHEMIN
2. DEVRIESE
3. MM
4. HAVAU
5. DUFRASNE
6. DUFRASNE
7. MEUREE
8. NIVELPHARMA
9. HAVAU
10. MAILLEBOTTE
11. FAMILIA
12. MM
13. MM
14. VERT CHEMIN
15. NIVELPHARMA
16. DEVRIESE
17. MAILLEBOTTE
18. DUFRASNE
19. MEUREE
20. FAMILIA
21. VERT CHEMIN
22. NIVELPHARMA
23. HAVAU
24. DERCLAYE
25. FAMILIA
26. DEVRIESE
27. MAILLEBOTTE
28. MEUREE
29. MULTIPHARMA
30. DERCLAYE
31. MULTIPHARMA

SEPTEMBRE

1. FAMILIA
2. VERT CHEMIN
3. MEUREE
4. MM
5. MAILLEBOTTE
6. DUFRASNE
7. DEVRIESE
8. HAVAU
9. DERCLAYE
10. MM



Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place
Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
Olivier GEEROMS
T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



Prochaine parution: 06/09/17
Remise des articles: 18/08/17

Pharmacies de garde après 22h

A partir de 22h, le patient est dans l'obligation de téléphoner à la police locale (067/88.92.11) pour connaître la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde ne répondra à aucune demande si la police locale ne l'a pas prévenu de votre arrivée !

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou à la police locale (067/88.92.11).

Médecins

Gardes médicales le w-e (du VE 19h au LU 8h)
et les jours fériés (de la veille 19h au lendemain 8h) : 02/38.50.500

Gardes médicales la semaine (les nuits (de 19h à 8h) du lundi au vendredi 8h) : 067/21.97.94

N° vert "Propreté"
0800/99 354

N'hésitez pas à former ce n° gratuit,
nos Services vous répondront
dans les meilleurs délais !